rôle de cette magistrature toute paternelle, se chargeant par une longue expérience, qu'on accomplit modérément même mauvais, vaut mieux qu'un bon procès, par une parole d'apaisement, par une mesure de conciliation, par un expédient sage, il calmait les colères, ramenait sous l'autorité du droit les intérêts révoltés et prévenait souvent les procès.

Sur son siège, sans passion, faisant à tous même accueil, ne voyant dans le prévenu que des justiciables ayant un droit égal aux protections de la loi, écoutant avec une patience jamais lassée les explications confuses, embrouillées, diffuses des plaideurs, mais attentif à chercher la raison de droit, il représentait également la justice aux hautes égales.

Malgré l'état de sa santé qui dépérissait, il ne refusait aucune occasion d'être utile.

Administrateur de l'asile de Bailleul, ordonnateur des biens des aliénés, administrateur du bureau de bienfaisance, pour les déshérités de la fortune, de l'intelligence et du sort, il se sentait assez riche pour provoquer son affectueuse commisération et son dévouement sans crainte de se ruiner.

Le gouvernement de la République, en lui offrant les palmes académiques a voulu non pas récompenser, mais reconnaître les services qu'il a rendus.

La récompense, il la reçoit aujourd'hui, plus haute, plus digne de ses mérites et de lui.

Elle lui est décernée par la manifestation touchante de ses sympathies et de ses regrets unanimes, par cette foule nombreuse et attristée, par le souvenir reconnaissant que garderont de lui les pupilles nationaux à qui il donna sans compter, avec les bienfaits de son cœur généreux, le reste de ses forces et tout le dévouement de son cœur.

Et nous, ses amis, qui avons connu cet homme, profondément bon, mais si libre et sûr, d'une tolérance parfaite pour tous, qui ne connut ni la haine, ni l'envie, ni la rancune et trouvait son satisfaction intime et profonde à rendre discrètement service, qui, à son heure dernière, a pu se donner ce témoignage d'avoir fait du bien à beaucoup et volontairement du mal à personne, nous ne pouvons que nous réfugier dans nos souvenirs, garder cette entière mémoire et offrir à sa cendre et à sa famille le respectueux hommage d'une commisération pour une douleur que nous sentons sans consolation, mais sans égoïsme.

Le corps est arrivé à Roubaix à 2 heures 40.

A trois heures quarante minutes le clergé de l'église St-Martin arrivait à la gare pour faire la levée du corps.

Une grande affluence se presse derrière le corbillard. On remarque dans l'assistance : MM. Daudet, ancien maire de Roubaix, François Roussel, Willem, conseillers municipaux; Barroyer, commissaire central, Palmier, juge de paix du canton ouest et M. Duthy, greffier de justice de paix du même canton, et un grand nombre de notabilités roubaisiennes.

A cinq heures la cérémonie funèbre était terminée.

Escroquerie. — Un individu déclarant se nommer Louis Lamoitière et demeurant rue des Piats, à Tourcoing, se présentait chez M. Favière, loueur de voitures, coin de la rue de Tourcoing et du Chemin du Mont à Leux, et lui demandait pour le lendemain une voiture en location.

Le mardi matin, à l'heure fixée, il partit avec le cheval et la voiture, et depuis ce jour on ne l'a plus revu.

M. Favière fit d'actives recherches pour le retrouver, mais inutilement. L'adresse donnée à Tourcoing était fausse; il avait déclaré avant son départ qu'il se rendait à Lille et qu'il serait descendu à l'hôtel l'Avocat, ce qui lui reconnu également inexact.

On croit qu'il est passé en Belgique.

Le vol de 3,000 francs. — Jusqu'à ce jour aucune trace des voleurs n'a été trouvée, hier matin, une arrestation a été opérée mais l'individu soupçonné ayant prouvé son alibi a été immédiatement relaché.

Procès verbaux. — Trois cochers de place en stationnement place de la gare se sont vus dressés procès verbal pour s'être lancés au devant des voyageurs.

Ce sont les nommés : Adolphe Delenne, rue de l'Avocat, Edouard Vanhoutte, rue Saint Joseph et Charles Devenne, rue de Naples.

Le béret à Roubaix. — Les employés des magasins généraux de Roubaix-porte-ront, à partir d'aujourd'hui 1er mars, le béret couleur bleu marine. Nous apprenons que plusieurs ateliers de dessin pour tissage ont déjà adopté cette coiffure.

La Chambre de Commerce de Roubaix se réunira le 2 mars.

Voici l'ordre du jour :

1° Propositions pour la nomination d'un membre du conseil supérieur de l'école nationale des arts industriels.

2° Nomination d'un membre du comité de surveillance de la condition publique.

3° Projet de traité franco-tunisien. — 4° Révision de la législation des ventes publiques aux enchères.

5° Communication de la société académique indo-chinoise.

6° Mesures relatives au service téléphonique.

Condition publique. — L'administration municipale et la Compagnie des Entrepôts et Magasins généraux de Paris, désireuses de faciliter la rapidité des expéditions provenant de la Condition publique de Roubaix, et d'atténuer les nombreuses manutentions qui en résultent au détriment des balles, viennent de prendre la disposition suivante :

« Un vaste emplacement couvert et contigu à la condition publique de Roubaix a été mis à la disposition de cet établissement, par la compagnie des Entrepôts et Magasins généraux, ce qui permet d'opérer directement le chargement et le déchargement des marchandises expédiées et reçues par chemin de fer. »

BULLETIN LAINIER

Marché à terme

DE ROUBAIX-TOURCOING

DU 28 FEVRIER

Les cours accusent une nouvelle faiblesse et soul assez irrégulières. Le marché est quoique cela soutenu.

Cote officielle de 4 h. 1/2.

Type n° 1 :	
Février. . . .	5.40
Mars	5.40
Avril. . . .	5.37
Mai. . . .	5.37
Juin. . . .	5.35
Juillet. . . .	5.30
Août. . . .	5.30
Septembre. . .	5.30
Octobre. . .	5.30
Novembre. . .	5.30
Décembre . . .	5.25
Type n° 2 :	
Février. . . .	5.20
Mars. . . .	5.20
Avril	5.17
Mai. . . .	5.15
Juin. . . .	5.15
Juillet. . . .	5.12
Août. . . .	5.10
Septembre. . .	5.10
Octobre. . .	5.10
Novembre. . .	5.05
Décembre . . .	5.05
Type supra qual. irréd.	
Mars	5.70
Avril	5.70
Mai. . . .	5.65

Ventes contrat n° 1 :

Mars : 10,000 kilos à 5,40 .1.
Avril : 5,000 kilos à 5,35.
Avril : 5,000 kilos à 5,37 1/2.
Avril : 5,000 kilos à 5,40 .1..
Mai : 10,000 kilos à 5,37 1/2.
Juin : 10,000 kilos à 5,35 .1..
Juillet : 15,000 kilos à 5,30.
Juillet : 5,000 kilos à 5,32 .1..
Août : 15,000 kilos à 5,32.
Août : 15,000 kilos à 5,30 .1..
Septembre : 15,000 kilos à 5,30 .1..
Octobre : 5,000 kilos à 5,30.
Total : 145,000 kilos.

Ventes contrat n° 2 :

Mars : 5,000 kilos à 5,30.
Mai : 15,000 kilos à 5 15
Juin : 5000 kilos à 5,15 .1..
Juillet : 10,000 kilos à 5 15.
Juillet : 5,000 kilos à 512.
Septembre : 10,000 kilos à 5,10.
Octobre : 5,000 kilos à 5,10 .1..
Total : 50,000 kilos.

Type supra
Mai : 5,000 kilos à 5,65.

Total de la journée : 200,000 kilos.

Total du mois :

Type 1	2.150.000 kilos
Type 2	765.000 »
Type supra	5.000 »
Total	2.920.000 kilos.

TOURCOING

Une grave affaire

Une tentative criminelle de la plus haute gravité a été commise mercredi soir, dans un établissement industriel de la rue de la Malcensa.

Le coupable, un chauffeur, est arrêté. Une enquête est ouverte.

A demain de plus amples détails.

Arrestation. — La police a arrêté le nommé Dominique Destontaine, âgé de 39 ans, sans profession ni domicile fixe, pour vagabondage, mendicité et ivresse manifeste.

LE NORD

L'INCENDIE D'ARMENTIÈRES

(*Nouveaux détails*)

Les pertes occasionnées par l'incendie qui a éclaté mercredi au tissage Cary et Delassus, rue d'Erquinghem, à Armentières, sont évaluées à deux cent mille francs environ.

Les causes du sinistre ne sont pas encore bien déterminées. Le feu a pris naissance dans l'atelier de parage.

Affaire d'avortement à Marchiennes

Mardi, vers cinq heures du soir, deux personnes de cette ville ont trouvé dans le cimetière un fœtus enveloppé dans un chiffon.

Sur l'ordre de M. Spriet, notaire, faisant fonctions de juge de paix, M. Lacment, médecin, fut appelé et déclara se trouver en présence d'un fœtus de six mois environ, venu au monde « mort ».

Il s'agit à coup sûr d'un avortement. Une enquête est ouverte depuis deux jours. On croit avoir saisi les traces de la coupable.

Dunkerque. — Six islandais sont partis à la mer aujourd'hui. Ce sont les goélettes France, Emma, Jeanne, Rose, Sédusante et Marguerite.

Ça fait maintenant vingt-six navires qui sont *en route*. D'ici à lundi, le gros de la flottille sera fait voiles.

Bouchain. — *Triste fin.* — L'identité de l'individu décédé à St-Derrier, à l'hospice de Bouchain, après avoir été trouvé défiguré en plaine champ, comme nous l'avons relaté, a été reconnue. Le mort appartenait à une famille de mariniers ; il était originaire de Saint-Simon (Aisne) et se nommait Gustave Lesson.

Presque idiot depuis son bas âge, ce malheureux se déroulait souvent à la sur-alliance des siens pour mener plus ou moins longtemps une vie errante.

PAS-DE-CALAIS

CALAIS

Le port de Calais

Les ingénieurs ont mis hier le nouveau port de Calais en communication avec la mer, par une trouée de 340 mètres de longueur ; l'opération a parfaitement réussi.

L'inauguration aura lieu le 10 mai.

On pense que M. le Président de la République y assistera.

DUEL ENTRE MILITAIRES A ST-OMER

A la suite d'une altercation quelque peu vive à la cantine, une rencontre a eu lieu au manège de cavalerie, entre deux sous-officiers, l'un du 21e dragons, l'autre du 8e de ligne en présence de leurs témoins, du médecin major du 21e dragons, et du maître d'armes du 8e de ligne.

La lutte a été longue ; le combat n'a cessé qu'après la septième reprise, le sous officier d'administration ayant reçu une piqûre légère à hauteur de la clavicule droite.

Les deux adversaires se sont enuite serré la main.

TRIBUNAUX

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE

Audience du 28 Février 1889

Outrages à la police

Le 25 février dernier, le nommé Gustave Confrère, âgé de 26 ans, menuisier, sans domicile fixe, se présentait au bureau central de police afin d'obtenir un billet de logement.

L'agent de service lui ayant déclaré qu'il lui en avait distribué quatorze depuis le commencement de l'année et qu'on ne pouvait plus lui en donner, Confrère se mit à l'injurier en disant qu'il en aurait quand même. Il fut arrêté et comparaissait hier devant le tribun. Il correctionnel qui l'a condamné à un mois de prison.

Un servante infidèle

Mme Elisa Clarisse, veuve Sergeant, rentière, rue du Faubourg de Tourcoing, avait à son service la nommée Marie Clabaux, âgée de 22 ans. Celle-ci profitant de la confiance qui lui était accordée, s'emparait des vêtements et objets divers appartenant à sa patronne. Elle est condamnée à 6 mois de prison.

Un vol à Roubaix

Eugène Dozoul, 28 ans, menuisier, demeurant à Roubaix, a détroussé dans un meublé appartenant à Mme veuve Dorchies, ménagère à Roubaix, une somme de 25 francs. Cet ouvrier indélicat est condamné à 2 mois de prison.

Concurrence commerciale

MM. Rossignol, fabricants de sirop à Lille, rue Nicolas-Leblanc, avaient intenté un procès à MM. Dubrasse frères, industriels, pour contrefaçon d'étiquettes ; le jugement est en délibéré.

A leur tour, MM. Daubresse ont intenté un procès à MM. Rossignol, pour usurpation de récompenses industrielles.

Le jugement est remis à huitaine.

***

Trois mois de prison à Louis Franchomme, 25 ans, rammoneur, demeurant à Tourcoing, pour abus de confiance.

Emile Stragier et Fraide Knockaert, chacun à un mois de prison pour mendicité en réunion.

Me Courant.

FAITS DIVERS

Un jeune ouvrier brûlé par son patron

Une dépêche de Constantinople nous apporte le petit fait divers suivant, qui a le mérite au moins de n'avoir pas manqué d'originalité.

Un mitron grec, âgé de quinze ans, qui avait gagné un lot de 300,000 francs des tions turcs, s'est bailloné par son patron, jeté dans le four et brûlé vif. Le boulanger est allé tranquillement ensuite à la caisse de la Banque ottomane pour y toucher le montant du lot, se proposant, sans nul doute, de vivre tranquillement de ses rentes.

Le sort en avait décidé autrement ; car, au moment où il présentait au caissier le bon précieux, des agents l'ont mis en état d'arrestation.

Interrogé par le chef-lieu, sur l'acte odieux qu'on lui reprochait, ce singulier boulanger a répondu mûlvement qu'il était débarrassé de son mitron, parce qu'il pouvait jamais quelque chose de quinze ans est à la libre disposition d'une grosse fortune.

A la porte!

Quel de plus tyrannique qu'une toux poitrinaire vous accompagnant au bal ou au théâtre, dans les concerts, partout où le public, à chaque minute, a si bonne envie de vous crier : A la porte !

N'allez jamais dans le monde, croyez-moi, sans PASTILLES ALEXANDRE.

4 fr. 40 l'étui. — Toutes pharmacies.

Dépôt à Lille : Pharmacie du Docteur Gallopin, 60, Place du Théâtre ; Paivay ; Dorte et Cie, Cossaert ; Pharmacie centrale Gobert et Cie, Decrolenis, rue Publique. — A Tourcoing : MM. Brunau, Vannoeuvelle. — A Valenciennes : Sabin-Boulet. — A Douai : MM. Berrier, pharmacien, rue Bellegambe.

Nombreuses attestations.

— A *Wattrelos sur Dutertre, pharmacien.*

— De Bil, 19, rue de la Cour, à Hondschoote.

— A **Bassée : M. Caillez, pharmacien — Toutes pharmacies.**

TRIBUNE PUBLIQUE

M. le Rédacteur en chef,

Le *Journal de Roubaix*, dans son compte rendu de la matinée classique de samedi dernier dit : « Les enfants ont cru devoir troubler la représentation par leurs conversations. On ne dirait pas que ces gamins sont surveillés. Ils font absolument ce qu'ils veulent. »

M. Pierre Kiem fait supposer par là que les instituteurs, adjoints chargés de surveiller les élèves ne font pas leur service. Il est dans l'erreur : les gamins « qui font le plus de tapage, le puis même dire tout le tapage ne sont pas ceux que les maîtres y conduisent.

Si M. Pierre Kiem avait pris la peine de lever les yeux vers le « paradis », il y aurait vu une bande de marmots enjoué, courant, dansant, grimpant sur les bancs et menant un train d'enfer !

Or tous ces gamins ne sont pas amenés à l'Hippodrome par les maîtres, ils s'y introduisent soit à la suite des élèves des écoles, soit en payant sous d'entrée.

Il leur suffit d'ailleurs de dire : « Je suis de telle ou telle école », pour qu'on les laisse entrer.

Si l'on veut que ces enfants soient si lenceux pendant les représentations, il faut que quelque chose les amuse, mais c'est plutôt la besogne d'un agent de police que celle des instituteurs.

Veuillez agréer, M. le Rédacteur en chef, avec tous mes remerciements, mes salutations empressées.

Un père de famille.

M. le Directeur de l'*Avenir de Roubaix-Tourcoing*,

J'ai l'honneur de solliciter de votre bienveillance l'insertion de la protestation suivante :

Le *Choral Nadaud* a offert hier soir, un concert à ses membres honoraires.

J'en suis un et je viens protester contre la façon de procéder de la commission du *Choral*.

Tout d'abord l'on devrait indiquer sur les affiches et sur les invitations l'heure à laquelle on ouvre les portes, et seulement laisser entrer et se placer tous les membres honoraires, et ceci *à toutes les places sans exception*, c'est ce qui n'a pas lieu.

Hier beaucoup d'étrangers avaient pris la place des membres honoraires ; de plus à 8 heures 1/2 et même à 8 heures 3/4, cinq ou six loges étaient encore retenues. Pourquoi ?

Donnez vous un concert à vos membres honoraires, oui ou non ?

Si oui, comme l'indique notre invitation laissez toutes les portes grandes ouvertes et que tout le monde se place.

Vous retenez des places pour MM. X..., Y... et Z..., vous le faites aussi pour cela c'est un tort ! S'ils viennent au concert, ce ne doit être qu'à titre de membres honoraires.

Vous ne devez pas vous commissions du Choral Nadaud, retenir de places pour l'un ou l'autre de vos membres honoraires, et si vous le faites, c'est un abus contre lequel nombre de personnes ont protesté hier soir, y compris des membres actifs.

Veuillez remercier de l'insertion de cette lettre, veuillez agréer, M. le Directeur, mes sentiments distingués.

Un membre honoraire.

Spectacles et Concerts

CONCERT DE CHORAL NADAUD

Un jour où plutôt un soir, dans une réunion intime où les membres de Choral Nadaud se divertissaient avec cet entrain qui leur est familier, un pianiste fort apprécié, M. Kozul, proposa comme devise aux assistants le mot : *Fandetur !...*

Chaudement appuyés par M. Minssart, cette motion fut adoptée et aussitôt, le choral Nadaud en a cessé d'appliquer en cette occasion, cette ex-motion de devise : *Excelsior*. Toujours plus haut, toujours plus grand.

Le concert donné mardi a été un véritable événement musical. Dès sept heures la foule envahissait l'Hippodrome, emplissant tellement ensuite à ce point qu'une demi heure plus tard il était impossible d'y trouver la moindre place.

Tous les artistes dont les noms figuraient au programme ont été applaudis et rappelés ; mais ne pouvons que féliciter les organisateurs d'avoir su glaner de tels diamants de concert. Cela surtout a vu que rapporté la meilleure part d'éloges. Nous avons plaisir à constater ce magnifique résultat dû à leur zèle et à leur dévouement.

Mme Camille Landi que nous connaissons déjà pour l'avoir entendue ensemble à chaque de sa audition, a chanté la perlection l'Aïrole du Prophète, les Adieux de Thoïesse arabe et une chanson chantée en langue du Vent, morceaux, qui remuent cantatrice a détaillé ravir.

Sa voix de contralto est bien timbrée et la chanteuse en est fort habile. Elle sait en tirer des effets très variés et les sons aigus, clairs et facilement amenés. Joignant à cela une diction irréprochable, elle a été, de plus, une de ces plaidoiseuses inanimées.

M. Beaudrans, un flûtiste de grand talent a été si enfiété et en vidrouse un Trémolo hélas de difficultés. En l'écoutant nous nous sommes rappelé les vers suivants :

« Sur les eaux et les bois descend la paix du ciel,
« Mais au sonl ailleurs, il est dans le sacré.
« Si des horizons d'or comme d'un enchanteur,
« Mais au sonl ailleurs, il est dans le sacré.

Nous ne saurions mieux peindre la délicatesse du jeu de M. Beaudrans dont le succès a été considérable.

M. Hurel, un jeune homme de 17 ans, dire du hautbois et du cor anglais des solos d'une sonorité exquise. Ces deux instruments fort difficiles à posséder ne sont qu'un jeu pour M. Hurel, dont le succès a été égal à celui de M. Beaudrans.

Tous seux qui excluent d'une façon superbe une fantaisie sur « Guillaume Tell ».

M. Minssart, dont nous avons fait l'éloge tant de fois, a enlevé avec brio la sérénade du Timbre d'argent, la Mandoline et chanté une jolie chansonnette « Je rêve », puis le duo de Mireille, parfaitement rendu avec Mme Landi.

MM. Delestrant, Desbonnets et Chatelcyn ont chanté avec beaucoup d'entrain le trio de l'« Italienne à Alger, qui leur a valu de chaleureux bravos.

L'orchestre de l'Hippodrome, sous la direction de M. Lagye a exécuté avec la perfection habituelle les ouvertures de « Lilo » et du « Choral du Brodeur ».

La « Tartamude de M. Crac » qui clôturait la soirée a provoqué l'hilarité générale.

L'opérette de Lecocq a été brillamment enlevée par Mlle Guilbert, Mlle Ivry grâce à son joli tout, Mlle Isabelle, et M. Bourron, qui a rendu ceui d'Isolin de Castaliol avec une verve et un a-propos dignes de Déjazet.

MM. Tiberghien, Holleville et Chateleyn, qui ont fort bien secondé, ont droit à toutes les félicitations.

Nous avons laissé pour la fin les deux chœurs chantés par le Choral Nadaud, avec le lieu et l'ensemble auxquels cette société nous a toujours habitué ses auditeurs.

Le Chœur des Bardes de Judive a été parfaitement nuancé et l'accompagnement d'orchestre aidant, il a produit un effet des mieux vrais.

Le Carnaval de Rome, d'Ambroise Thomas, assigé pour être bien interprété un cadre nombreux de choristes et des parties fortes et soutenues. Ces qualités existant au choral Nadaud, c'est dire que ce chœur a été chanté avec toute la perfection possible.

Tous nos compliments à M. Minssart dont la savante direction fait accomplir des merveilles.

Les soirées du Carnaval de Rodez dont parle plus par MM. Desbonnets, Chateleyn, Monnier, Vaccies et Delestrainl.

C. D.

Fanfare Delattre. — La Fanfare Delattre *offrira Lundi prochain, 4 mars, à sept heures et demie du soir, dans la salle de l'Hippodrome, un grand concert vocal et instrumental avec le concours de plusieurs artistes de grand mérite.*

Programmes des Théâtres-Concerts

THÉATRE DE ROUBAIX, direction Mme Deschampe. — Bureaux à 6 h. 3/4, Rideau à 7 h. 1/2. — Dimanche, lundi, mardi et mercredi : dernières quatre dernières représentations de l'immense succès :

LES PILULES DU DIABLE

Grande Féerie en 5 actes et 28 tableaux, par MM. Lafosse, Bourgeois et Laurent.

UN CONSEIL PAR JOUR

Le printemps, on ne s'en douterait pas, fait déjà des siennes, à ce qu'assurent les médecins.

Le moment est venu de veiller sur l'alimentation : modérer les aliments, se priver de viandes à vos repas, diminuer la quantité de vin, user de laitages, et surtout, prendre, avant le repas, quelques cachets de Digestine Panis, et vous vous en trouverez, ainsi que vos estomacs, vos intestins et vos nerfs. — Simon Bernard, 19, rue Jacquart, Paris.

Le Gérant : E. DUGARDIN

FEUILLETON DE l'*Avenir de Roubaix-Tourcoing* 31

L'Honneur de Diane

PREMIÈRE PARTIE

— Je n'en sais rien encore, mais à coup sûr, — et vous pouvez en être certain, — ce n'est pas M. le vicomte.

— Ah ! mademoiselle, mademoiselle ! s'écria Richard, que vous êtes bonne et combien je vous aime !

Et incapable de se contenir plus longtemps, il s'empara des mains de Diane et les baisa avec un transport fou.

La jeune fille étouffa un cri d'effroi, se dégagea vivement de l'étreinte passionnée de Richard, et s'enfuit vers les salons où quelques valets la cherchaient pour lui dire que le marquis la priait de se rendre auprès de lui.

Quant à Richard, il avait le ciel dans le cœur !

Diane ne lui avait rien dit pourtant de bien explicite, mais sous la confidence qu'elle venait de lui faire à propos de Romuald, il avait cru deviner un encouragement pour son amour.

XIV

Pendant que cette scène avait lieu, le colonel avait disparu avec Mme de Simiane, et comme il lui avait été recommandé, il avait fermé derrière lui la porte de la chambre dans laquelle ils venaient de pénétrer.

C'était une chambre à coucher meublée avec une grande magnificence, tapissée en damas bleu de ciel et éclairée par la lueur, douteuse d'une lampe d'opale suspendue au plafond.

— Où sommes-nous? demanda le colonel après avoir fait quelques pas.

— Dans la chambre de la marquise ! répondit Mme de Simiane d'une voix grave.

Le colonel réprima un mouvement et regarda autour de lui avec une émotion qu'il ne chercha pas à dissimuler.

— Par ordre de M. de Beaurepaire, poursuivit Mme de Simiane, toutes choses ici sont restées dans l'état où elles se trouvaient le jour de la mort de la marquise! depuis, les volets de cette chambre se sont fermés pour ne plus se rouvrir.

Le colonel ne répondit pas, il regardait.

Et un à un il se mit à examiner, avec une attention pour ainsi dire pieuse, les tiverses objets qui s'offraient à son regard; le grand lit à colonnes, en bois d'ébène sculpté; la petite table où l'on distinguait, à côté du drageoir de la marquise une tasse dans laquelle elle avait, pour la dernière fois, trempé ses lèvres déjà glacées par la mort; le livre de prières ouvert à l'endroit où ses yeux s'étaient reposés avant de se fermer pour toujours; enfin, contre la tenture, non loin du lit, un meuble de Boule d'une forme particulière, sur lequel les doux rayons de la lampe tombaient en mettant en saillie les sculptures où semblaient jouer des gnômes accroupis.

— C'est ici qu'elle est morte? fit le colonel d'une voix défaillante.

— C'est ici, répondit la veuve.

— Pauvre Charlotte!

Il y eut un court silence, troublé à peine par le bruit lointain de la musique du bal.

— Oui, pauvre Charlotte! reprit peu après Mme de Simiane. Ah! je n'oublierai jamais la nuit terrible que j'ai passé près d'elle. Elle sentait la vie lui échapper et m'affirmait à elle que des moments de désespérés, prête à me confier sans doute le mal dont elle mourait. Ses lèvres remuaient dans le vide. Elle hésitait, elle avait honte peut-être, et quand vint enfin la crise suprême qui devait l'emporter, à trois ou quatre reprises sa main défaillante se tourna vers ce meuble de Boule, comme pour me dire qu'elle avait enfermé là le secret qui aurait empoisonné sa vie, et qu'elle le remettait à mon amitié et à mon dévouement.

Pâle, la poitrine gonflée, le colonel écoutait Mme de Simiane, et ses yeux ardents s'attachaient avec une fixité folle au meuble qu'elle lui indiquait.

— Eh quoi! c'est là! balbutia t-il en proie à mille sentiments désordonnés...

— Oui, c'est là, répondit Mme de Simiane que doivent être enfermées des lettres imprudentes que vous avez échangées autrefois.

— Vous croyez qu'elles y sont encore...

— Je suis sûre.

— Mais le marquis...

— M. de Beaurepaire a voulu respecter cette chambre mortuaire; il eût regardé comme un sacrilège d'y rien changer, et je suis certaine que ce meuble garde encore le dépôt sacré qui lui a été confié. Du reste, jamais le marquis n'entre ici, et une fois par an seulement, le jour anniversaire de la mort de sa femme, il vient faire une pieuse visite à cette chambre où notre pauvre Charlotte est morte.

Le colonel demeura un moment pensif et soucieux; mais ce fut rapide et presque aussitôt il releva le front.

— Ah! malgré l'assurance que vous me donnez, dit-il, je tressaille à la pensée qu'un accident, une imprudence, une indiscrétion peuvent faire tomber entre les mains du marquis ces lettres que je voudrais pouvoir racheter au prix de tout mon sang. Je vous l'ai dit, et vous savez seule, vous qui avez été notre amie à tous deux, quel culte j'avais voué à la pauvre morte. Mon amour pour elle n'a été qu'une longue adoration et dans mon souvenir elle est demeurée pure et respectée comme elle l'a été pendant sa vie... Eh bien, ce souvenir, je ne veux pas qu'une main profane y porte atteinte et ce cela devait être...

— J'y ai pensé pour vous, interrompit Mme de Simiane, et je crois pouvoir vous assurer que le moment n'est pas éloigné où je serai en mesure de vous enlever vos dernières inquiétudes.

— Comment cela?

— Diane est encore jeune fille, et malgré toute l'affection qu'elle me porte, un sentiment que vous apprécierez m'a empêchée jusqu'ici de la mettre dans la confidence de ce secret où l'honneur de sa mère se trouve engagé. Mais dès qu'elle se sera prononcée sur le choix d'un mari, je pourrai m'ouvrir à elle, et je ne doute pas qu'elle ne m'aide dans le projet que j'ai conçu.

— Vous pensez donc qu'elle se marie bientôt?

— Je crois! La pauvre enfant, sans qu'elle le doute peut-être de ce qui se passe dans son propre cœur, est arrivée à l'heure psychologique, comme on dit maintenant, et je me tromperais fort si elle n'a pas dès à présent fixé son choix.

— Serait-ce Richard?...

— Nous ne tarderons pas à l'apprendre. Mais venez, et n'évellons pas les soupçons en restant plus longtemps ici.

Mme de Simiane reprit seule le bras du colonel Robert, et fit avec lui les quelques pas qui les séparaient de la porte.

Mais alors un fait bizarre se produisit.

Au moment où la belle veuve se disposait à pousser le bouton qui fermait la porte un bruit se fit entendre, et elle comprit qu'une main cherchait à l'extérieur, dans l'épaisseur de la boiserie, le bouton correspondant.

Elle se retourna effarée vers le colonel.

— Qu'est-ce, est-il, dit-elle d'une voix troublée. Ah! il faut pas qu'on nous surprenne ici. Venez; au nom du ciel! venez.

Et, sans attendre de réponse, elle entraîna le colonel vers un cabinet obscur situé au fond de l'appartement.

Une fois là, épouvantée des conséquences possibles de son indiscrétion, elle écarta légèrement la draperie, plongea son regard dans la chambre, et demeura stupéfaite du spectacle qui s'offrit à elle.

XV

Or, voici ce qui s'était passé.

Dès son entrée dans le salon, le comte de Grancourt avait vu venir à lui la belle Diane, qui lui présenta son front et lui offrit le bras pour le conduire au boudoir où elle savait que son père s'était retiré.

Le moment est venu de veiller sur l'alimentation : modérer les aliments, se priver de viandes à vos repas, diminuer la quantité de vin, user de laitages, et surtout, prendre, avant le repas, quelques cachets de Digestine Panis, et vous vous en trouverez, ainsi que vos estomacs, vos intestins et vos nerfs. — Simon Bernard, 19, rue Jacquart, Paris.

Le comte était radieux ; il y avait bien longtemps que son visage flétri n'avait resplendi d'une pareille joie.

— Comme le voilà bellé! disait il en oubliant son regard attendri sur les traits ternes et purs de sa nièce; et bien heureux le père qui peut l'appeler sa fille !

— Comme vous êtes bon pour moi ! balbutia Diane.

— Et qui ne le serait en te voyant si charmante! Ah! je ne regretterai rien de la vie si je pouvais, moi aussi, t'appeler mon enfant !

Et comme Diane ne répondait pas à cette insinuation ainsi calculée :

— Vois tu, poursuivit le vieillard, je n'ai pas toujours été heureux. La vie que Dieu m'a faite a été bien souvent cruelle! Et je n'aime pas à regarder trop longtemps dans le passé. Il y a là-bas, derrière moi, des coins sombres et tristes! Quand j'évoque mes souvenirs, les vieillesses prématurée à bien des heures de découragement et d'amère mélancolie.

— Mon oncle !...

— Pardonne-moi, chère enfant, je fais triste, j'ai tort !... Je voilé comme Romuald. Vous êtes jeunes tous les deux et vous n'avez pas encore de passé. Il faut le laisser à toute l'insouciance de votre âge. Tu ne mêmes vers le marquis, n'est ce pas ?

— Oui, mon oncle. Mon père a exprès que vous deviez venir, et il vous attend.

— J'ai à causer avec lui.

— Il me l'a dit.

— Et il vous entre question de tel dans notre conversation.

(*A suivre.*) Pierre LACOMBE

Imp du Journal *L'Avenir de Roubaix-Tourcoing*

Le Gérant : E. DUGARDIN